

**INFORMATION aux FAMILLES pour la DEMANDE de BOURSE de LYCEE en
LIGNE
- Année scolaire 2018-2019 -**

Pour rappel,

la campagne de bourse nationale de lycée en ligne est ouverte du 3 avril au 20 juin 2018, via les télé-services en vous connectant avec vos codes d'accès à l'application scolarité services (ils ont été distribués en début d'année scolaire et vous ont été renvoyés le 15 mars 2018). Vous aurez besoin aussi d'une adresse mail valide.

Si vous n'avez pas utilisé ou perdu vos codes, vous pourrez prendre contact avec le secrétariat de l'établissement.

Accès possibles :

<https://ts.ac-grenoble.fr/ts>

ou

<https://teleservices.ac-grenoble.fr/ts>

ou

<http://jean-prevost.elycee.rhonealpes.fr>

Choisir « Cité scolaire Jean Prévost – Région Auvergne-Rhône-Alpes »

Sur la page d'accueil, cliquez à droite « accès directs » : Scolarité services

Dans la page, lors de la première connexion, renseignez **l'identifiant et le mot de passe provisoires indiqués sur le document transmis par le lycée** (sinon le demander à l'établissement).

Ci-joint image de connexion :



SCOLARITÉ SERVICES
Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose
différents services en ligne de l'éducation nationale
Aide pour la première connexion des parents

Chaque élève recevra au retour des vacances un flyer d'information de demande de bourse en ligne, les principales étapes de la démarche et le rappel de l'adresse internet du portail Scolarité services auquel il faut se connecter.

Vous trouverez aussi des supports utiles et consultables :

- **guide de première connexion à Scolarité Services** : www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

- **tutoriels vidéos** qui simulent une demande de bourse en ligne : www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

- **en pièce jointe** : barème de la bourse nationale de lycée, flyer « demander une bourse lycée en ligne » et guide aux parents demande de bourse en ligne.

Toutefois la demande papier existe toujours, www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee et pourra être utilisée pour les situations particulières, notamment liées à des modifications de situation ou pour les familles très éloignées du numérique.

Par ailleurs, si vous rencontrez des difficultés lors de votre demande de bourse en ligne, vous pouvez contacter le secrétariat du lycée au 04 76 95 14 41 ou par mail : ce.0380097@ac-grenoble.fr.

En vous remerciant,

Cordialement.

Le secrétariat